

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**de la Commune de BLANZAC**

-----  
**Séance du 26 mars 2026**  
-----

Nombre de conseillers :	
En exercice	11
Présents	11
Représentés	00
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	00

Date de convocation : 20/03/2026

Date d'affichage : 20/03/2026

**DELIBERATION N° 2026/20**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mars à 20 heures 00,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Alain PREVÔT

Etaient présents : Mrs Alain PREVÔT - TREVISIOL Noël – Mme Delphine LAGOUTTE - Mrs Alexandre COLIN - Alain MATHIEU - Mmes Danielle GAUCHON – Christine DE RESENDE – M. Sébastien PITON - Mme Marie VAN DEN BERGHE – M. Adrien LEGRIS et Mme Clémence LE QUÉRÉ.

Secrétaire de séance : Clémence LE QUÉRÉ

-----  
**OBJET : désignation des délégués au sein du comité syndical du SYGESBEM**

Monsieur le Maire précise qu'en raison du renouvellement du Conseil Municipal, il convient d'élire les deux délégués titulaires et deux délégués suppléants qui seront chargés de représenter la commune de BLANZAC au sein du Comité Syndical du SYGESBEM (Syndicat Intercommunal de Gestion de la Voirie et du Transport Scolaire des cantons de Bellac et Mézières sur Isoire)

Ainsi, sont désignés :

- Noël TREVISIOL – Alain MATHIEU en tant que délégués titulaires
- Alain PREVÔT – Alexandre COLIN en tant que délégués suppléants

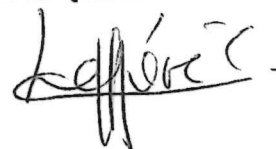
pour siéger au sein du SYGESBEM.

Fait à Blanzac, le 27 mars 2026

Le Maire,  
Alain PREVÔT



La Secrétaire  
Clémence LE QUÉRÉ



Acte rendu exécutoire après dépôt  
en sous-préfecture de BELLAC le

27 MARS 2026

Publié le

